L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 25 numéro 18, 7 mai 2010

Dans nos pages cette semaine

La CSF TNO reçoit un appui de la FNCSF

Un allié de plus dans la bataille

Page 5

Régime de réglementation dans le Nord

Une amélioration bénéfique pour tous?

Page 9

Le Nunavoix

Page 7

Pour la troisième année consécutive, les chorales des écoles catholiques de Yellowknife ont chanté à l'unisson avec le reste du pays en ce premier lundi de mai. Sur la photo, la chorale des élèves d'immersion de l'école St. Joseph interprètent une pièce haïtienne lors de ce Lundi en musique 2010. Leur enseignante, Sophie Léger, a choisi cette chanson créole en septembre dernier pour son rythme et son dynamisme. Elle assure que si elle aime la chanson alors les enfants aimeront la chanter. Pour rajouter à l'exotisme des caraïbes, la chorale ne s'est pas fait accompagner par le traditionnel piano, mais plutôt par le rythme d'un Djembé. (Photo : Maxence Jaillet)

Mise en œuvre des services en français

Entente sur le comité

Le GTNO et la FFT peuvent désormais s'affairer au Plan de mise en œuvre.

Maxence Jaillet

La composition et le financement du fameux comité de coopération sensé se pencher sur la prestation des services en français aux TNO, ont finalement été négociés entre le gouvernement des TNO et l'organisme porte-parole de la communauté francophone des Territoires, la Fédération franco-ténoise.

Michel Bastarache, Diane Adam, Francis Lemieux et Léo-Paul Provencher, en tant que secrétaire, seront les quatre représentants de la communauté francophones tandis que trois hauts fonctionnaires formeront le contrepoids de ce comité conjoint financé entièrement par le gouvernement ténois.

Grâce à cette entente entre les parties, ce dossier ne devrait plus nécessiter l'intervention de la Cour suprême de TNO et de la juge Moreau qui délibérait ce litige. Car selon maître Maxime Faille qui représente le gouvernement ténois en français, les échéanciers du plan de mise en œuvre ont également été réajustés. « Pour l'instant, nous n'avons plus à comparaître devant la juge, affirme le juriste. Les échéanciers ont été modifiés en ce qui concerne l'achèvement du plan de mise en oeuvre de la *Loi sur les langues officielles* (LLO). Suivant les représentations des parties, l'échéancier pour effectuer ce travail est de 10 mois à compter du 28 avril 2010. Ensuite, dans les trois mois suivant la conclusion du travail du comité de consultation, le gouvernement devra adopter son règlement définissant le concept de demande importante et de nature d'un bureau. »

En effet, la LLO prévoit une prestation des services en français à l'extérieur de Yellowknife. Et si tous les bureaux centraux des ministères du gouvernement territorial devraient être en mesure d'offrir des services de langues françaises, les bureaux régionaux devraient également le faire si la demande est jugée importante ou que la nature du bureau l'exige.

Me Faille souligne que le gouvernement espère que le travail du comité se fasse en deçà des dix mois conjecturés, mais admet néanmoins qu'il se peut que les deux parties se rencontrent encore une fois devant la Cour pour réajuster l'échéancier advenant que le travail du comité soit plus long.

Une hypothèse qui concorde avec l'estimation divulguée sur les ondes de Radio Taïga par le directeur général de la FFT, Francis Lemieux. « [La mise en œuvre de la Loi] est un processus qui s'échelonne sur quelques années », avait-il lancé.

Clarifiant sa vision quant au travail du comité, Francis Lemieux a remarqué qu'il ne fallait pas croire que l'ancien juge de la Cour Suprême du Canada, Michel Bastarache ainsi que l'ancienne commissaire aux langues officielles du Canada, Diane Adam resteront aux TNO pendant trois ans. « Nous allons avoir des réunions où sera élaborée la recette pour la mise en œuvre. Une fois les consignes données, il reviendra à Léo-Paul Provencher et à Francis Lemieux de préparer le repas », image-t-il. Selon le directeur de la FFT, plusieurs pendules seront ajustées lors de la première rencontre du comité qui pourrait avoir lieu d'ici à trois mois.

Cette entente verbale entre les deux parties est survenue le 27 avril dernier après plusieurs mois d'impasse juridique.

Au moment de mettre sous presse, les deux parties devaient encore finaliser le libellé de cette percée dans le dossier des prestations de services en français. Ainsi, le gouvernement des TNO n'a pas été en mesure de divulguer le nom des fonctionnaires qui prendront part au comité ni le montant total du financement alloué pour ce travail de consultation (selon le GTNO) ou de coopération (selon la Fédération).

Financement public

Les contributions sont déjà encaissées

2010-2011, une année qui débute bien.

Maxence Jaillet

Les organismes francophones des Territoires qui reçoivent un financement provenant du ministère du Patrimoine canadien ont d'ores et déjà reçu leur contribution fédérale permettant d'assurer programmations et projets de cette année fiscale 2010-2011. C'est une bonne surprise pour la communauté franco-ténoise alors que l'an passé, ce premier versement s'était fait attendre jusqu'au mois de juin pour certains organismes comme l'Association franco-culturelle de Yellowknife pour ne nommer qu'elle.

Questionnés par *L'Aquilon*, la plupart des membres du réseau associatif de la fédération franco-ténoise ont soit déjà encaissé leur chèque soit observé un versement automatique dans leur compte bancaire.

Patrimoine canadien attribue cette amélioration à la compréhension du gouvernement fédéral de l'importance de ce financement pour les organismes communautaires. Les relations publiques de Patrimoine canadien rappellent que « le ministre Moore avait pris des engagements fermes à cet égard devant le comité des langues officielles en octobre dernier ». Ainsi, Patrimoine canadien jouerait un rôle pilote dans la mise en œuvre d'un plan d'action gouvernemental pour la réforme des subventions et contributions. Concrètement, les analyses sont moins longues, mais comporteraient des outils permettant une analyse parallèle en profondeur ce qui augmente l'efficacité des procédures. De plus, la direction générale des programmes d'appui aux langues officielles au ministère du Patrimoine canadien invite maintenant les organismes à soumettre des demandes de financement pluriannuel afin de réduire leur fardeau administratif, de connaître les niveaux de financement à plus long terme, et de faciliter les activités de gestion des groupes.

Aux TNO, en plus d'une efficacité décuplée, les dates de remise des demandes de contribution au niveau national ont pu être favorables à cette région nordique. Selon Patrimoine canadien, la date butoir pour qu'un organisme franco-ténois dépose ses demandes de financement pour l'année 2010-2011, était le 26 octobre 2009. La table de recommandation communautaire s'est ensuite tenue le 14 novembre 2009. Un calendrier que l'on peut qualifier d'avantageux s'il est comparé à ceux des organismes provenant des autres provinces et territoires canadiens dont les dates de tombée étaient échelonnées du 1er octobre 2009 au 1er février 2010.

Cette inégalité au sein des régions canadiennes risque pourtant de disparaître alors que le ministère explique que « Patrimoine canadien consultera prochainement les organismes porte-parole communautaires dans toutes les provinces et territoires afin d'explorer la possibilité d'harmoniser les dates de tombée à l'échelle du pays et d'avancer les dates des rencontres des tables de recommandations communautaires ».

En plus du comité conjoint sur les langues officielles des TNO

Nouveau mandat pour l'ex-juge Bastarache

Danny Joncas

OTTAWA – Même à la retraite, l'ancien juge de la Cour suprême du Canada Michel Bastarache n'a pas le temps de chômer. Après avoir œuvré auprès du groupe Égalité santé en français, au Nouveau-Brunswick, le juriste acadien aura maintenant la délicate tâche de présider la Commission d'enquête sur le processus de nomination des juges de la Cour du Québec.

C'est le premier ministre du Québec, Jean Charest, qui a fait appel aux services de Michel Bastarache pour agir à titre de commissaire dans le cadre de cette commission d'enquête, dont les travaux seront entamés ce printemps. M. Bastarache devra quant à lui remettre son rapport final au gouvernement du Québec d'ici le 15 octobre.

Le gouvernement du Québec a décidé de mettre sur pied une telle commission d'enquête à la suite des allégations de l'ancien ministre québécois de la Justice, Marc Bellemare, à l'effet que de tierces personnes, comme des contributeurs à la caisse électorale du parti au pouvoir, exerçaient il n'y a pas si longtemps des pressions sur le gouvernement du Québec lorsque venait le temps de nommer des juges aux tribunaux provinciaux.

« Les allégations effectuées à l'endroit de l'intégrité du processus de nomination des juges sont de nature à remettre en question la confiance des citoyens envers leurs institutions. Dans ce contexte, il est de notre responsabilité de prendre les mesures pour nous assurer que toute la lumière soit faite », a précisé Jacques P. Dupuis, ministre de la Sécurité publique au sein du gouvernement Charest, au sujet de la commission d'enquête, qui verra défiler une série de témoins devant l'ex-juge de la Cour suprême.

« Le juge Bastarache possède une feuille de route impressionnante. Il est originaire du Nouveau-Brunswick, il a œuvré un peu partout au Canada et connaît bien le Québec. Il jouira de toute l'indépendance nécessaire pour assumer un tel mandat », a pour sa part renchéri la ministre de la Justice actuelle, Kathleen Weil.

Deux façons de commenter l'actualité

Les sections commentaires sur le www.aquilon.nt.ca

COURRIER DU LECTEUR

aquilon@internorth.com

ÉCHOS des T.N.-O.

En collaboration avec Radio Taïga

Du nouveau dans le bac de recyclage

La ville de Yellowknife veut étendre ses services de recyclage et accepter de nouvelles matières dans le bac bleu. Jusqu'à présent, seuls les plastiques de type 2, comme les contenants de lait, sont acceptés par la ville. Dans une présentation le 28 avril, tenue dans le cadre des célébrations de la semaine de la Terre, on a annoncé que les plastiques de type 3, 5 et 7, pourraient être ajoutés à la liste des matières recyclables. La ville tente également de développer une stratégie municipale de compostage public. Aucune date n'a cependant été annoncée pour l'introduction de ces nouveaux services.

Inuvik hôte de Témoignage et réconciliation

La commission de témoignage et réconciliation qui tente de faire la lumière sur les pensionnats autochtones au Canada, tiendra un évènement national à Inuvik en juin 2011. La rencontre permettra aux survivants des pensionnats du Nord de partager leurs histoires personnelles. Des organisations gwich'ins et inuvialuites ont effectué un travail de coulisse pour obtenir cette rencontre. Le delta du Mackenzie renfermerait la plus haute concentration d'anciens pensionnaires indiens au Canada. Il y avait deux pensionnats à Inuvik et un à Aklavik.

Catastrophe pétrolière

La possibilité d'un déversement pétrolier similaire à celui qui se produit présentement aux États-Unis ait lieu dans l'Arctique a alimenté les débats sur le développement dans le Nord. Le 30 avril, à la Chambre des communes, le député de Western Arctic, Dennis Bevington, s'est insurgé contre la demande de compagnies comme Imperial Oil, Exxon Mobil, Chevron et British Petroleum, d'être exempté de forer un puits de secours dans les gisements qu'ils étudient présentement dans la mer de beaufort. C'est exactement le manque d'un puits de secours qui fait cruellement défaut sur la plateforme pétrolière qui a explosé aux États-Unis.

Plusieurs de ces compagnies font pression sur l'Office national de l'énergie du Canada pour se soustraire de l'obligation de forcer ce fameux puits de secours dans le Nord canadien. L'Office national de l'énergie doit tenir des consultations à ce sujet prochainement. L'Agence se déplacera notamment à Inuvik, dans le Delta du Mackenzie, en juin. Pour sa part, le ministre des Affaires indiennes et du Nord, Chuck Strahl, affirme qu'il n'est pas nécessaire de trouver un compromis précipité étant donné qu'aucun forage n'a lieu en ce moment dans la mer de Beaufort.

À l'heure actuelle, il n'existe aucune technologie capable de nettoyer une fuite de pétrole dans les eaux de l'Arctique composées à 30 % de glace.

Julie Payette atterrit à Yellowknife

L'Astronaute Julie Payette était de passage à Yellowknife le 5 et le 6 mai. Celle qui a participé, l'an dernier, à une mission de ravitaillement à bord de la navette Endeavour a donné une série de conférences dans les écoles de la capitale.

Le 5 mai, elle se trouvait à l'école Weledeh où elle a rencontré des élèves de sixième année. Le soir, au musée prince-de-Galles elle a fait une présentation ouverte aux élèves de la 7e à la 12e année, leurs parents et leurs professeurs. Et jeudi, à l'École Allain St-Cyr, elle s'est adressée en français aux élèves de sixième des programmes francophones et d'immersion.

Durant son séjour à Yellowknife, Julie Payette, a remis à l'organisation Astronomy North un diamant des Territoires du Nord-Ouest qui l'a accompagné lors de sa plus récente mission spatiale. Le caillou stellaire sera ensuite exposé au Musée prince de galles dans le cadre d'une exposition intitulée *The Legendary Sky Project*.

Un coup de main à l'AFFS

« Ça va être formidable »

- Marie-Christine Aubrey

L'Association des francophones de Fort Smith (AFFS) recevra l'aide demandée.

Édith Vachon-Raymond

Récemment, l'AFFS a éprouvé un essoufflement au sein de son organisation et a dû faire appel à la Fédération franco-ténoise (FFT) pour l'aider à se redresser. Déjà, une réponse leur est parvenue, une réponse qui a reçu un accueil des plus accueillants!

« Les gens de Fort Smith, le message qu'ils nous ont lancé c'est "donnez-nous un *break*" », a dit le directeur général de la FFT, M. Francis Lemieux. Il a poursuivi en affirmant qui leur avait été demandé qu'une personne de leur équipe soit envoyée afin de redonner le souffle qu'il manquait à l'AFFS. « On va vous prêter une ressource qui se nomme Rachelle Francoeur », a donc été la réponse de la FFT.

Jointe par *L'Aquilon*, la présidente de l'AFFS, Mme Marie-Christine Aubrey, s'est dit enchantée de celle-ci: « Ça va être formidable, on a vraiment besoin de ça! » Mme Aubrey a ajouté qu'elle avait confiance en l'expérience et l'énergie de Rachelle Francoeur pour aider les gens à « se retrouver, en forme et ensemble ». C'est donc sur un ton enjoué que la présidente a réagi à cette nouvelle, au nom de l'association. « Je pense qu'avec l'année difficile qu'on a eu, ça va remonter beaucoup de choses », a-t-elle affirmé.

De son côté, Rachelle Francoeur s'est dite très heureuse d'aller à Fort Smith, où elle n'a d'ailleurs jamais encore mis les pieds. Mme Francoeur, coordonnatrice de Jeunesse TNO, ira donner le coup de main demandé par l'AFFS et elle s'occupera aussi de mettre en place, notamment, le camp de jour. Ce dernier est une activité de l'association qui connaît un très grand succès et qui, selon Mme Aubrey, devait absolument avoir lieu.

Mme Aubrey soulève toutefois que l'idée n'est pas tout à fait définitive et qu'il reste encore quelques détails à préciser. Elle semblait toutefois très confiante de voir le projet se réaliser. Mme Aubrey voyait, dans ce dernier, le potentiel d'aide suffisant dont l'AFFS avait besoin pour se remettre dans le bon chemin et le poursuivre à la cadence désirée.

Cette proposition répond de façon efficace et rapide au signal d'alarme lancé par l'AFFS, au milieu du mois dernier. « Ça fait du bien de voir que, pour une fois, on a été écouté [par la FFT] », s'est réjouie Mme Aubrey, en reconnaissant qu'avec le changement de directeur général la tâche n'avait certainement pas été facile. C'est lors de la tournée effectuée par le directeur général de la FFT, M. Lemieux et son prédécesseur, M. Léo-Paul Provencher, la semaine dernière, que les détails de cette entente ont été dévoilés. « Nous avons eu une très très belle écoute et vu une très belle ouverture lors de cette rencontre [de la part de la FFT] », a partagé Mme Aubrey.

L'AFFS prévoit donc, en plus de son camp de jour, préparer une belle fête de la Saint-Jean Baptiste, le 24 juin prochain. « Ça va être formidable! », répétait encore Mme Aubrey, visiblement très soulagée.

AFDM

Ils sont prêts à en faire plus

L'Association des francophones du delta du Mackenzie est sur une pente ascendante.

Maxence Jaillet

Pour la dernière étape de sa tournée des communautés franco-ténoises, le directeur général de la Fédération franco-ténoise est allé découvrir Inuvik, et les membres de l'Association des francophones du Delta du Mackenzie. Ce sont une dizaine de personnes dont l'agente de développement de l'AFDM, Andrée Bélanger, qui se sont réunis pour parler passé, présent et futur alors qu'au même moment se jouait un certain septième match de hockey.

Mme Bélanger a dit apprécier la discussion qui s'est effectuée et a souligné l'importance des idées véhiculées par plusieurs membres de l'Association. « On a regardé les différents horizons et les nouvelles idées apportées par les membres du CA et les autres personnes présentes », rapporte-t-elle. Un des points marquants de cette réunion a été l'affirmation que l'AFDM voulait en faire plus. « Nous sommes la seule [Association de francophones] avec une agente de développement à temps partiel. C'est-à-dire dix heures par semaine. Et une des choses qu'on aimerait voir, ce serait une ressource à temps plein au sein de l'asso », dit l'agente qui quittera la ville arctique avant la fin de l'année scolaire. Selon elle, les associations francophones au sud du Grand Lac des Esclaves auraient mentionné que les bénévoles d'une communauté peuvent parfois avoir de la misère à suivre un employé à temps plein, recommandant ainsi d'avoir un peu moins d'activités afin de solliciter un peu moins leurs bénévoles. « On est un peu surpris, mais on ne fait pas de croix sur ce projet pour autant, affirme Andrée Bélanger. C'est d'ailleurs un de nos autres objectifs : grossir notre bassin de bénévoles. »

Le directeur général de la FFT, Francis Lemieux se réjouit du dynamisme démontré par la communauté francophone organisée la plus septentrionale au Canada. En entrevue, il a livré que les associations francophones des TNO possédaient toutes des dynamiques différentes, mais qu'il avait remarqué que les gens d'Inuvik se serraient bien les coudes. « Durant cette réunion, c'était le moment de souligner les bons coups de l'AFDM, comme le grand nombre de liens tissés avec la communauté en général et cela au sein de toutes les strates de la société. »

Durant ce mois de mai, l'Association d'Inuvik organise son traditionnel souper de homard ainsi qu'un vernissage d'artistes amateurs provenant de la région du Beaufort. « La saison des homards tombe pas mal en même temps que la fête des Mères, alors nous avons mixé les deux pour offrir un bon souper ce samedi 8 mai », annonce Andrée Bélanger précisant que le souper débutera à 17 h 30 au local de la légion canadienne. Cette dernière évoque sur une note moins réjouissante que l'AFDM a retiré son offre d'emploi estival du fait qu'aucune candidature satisfaisante ne nécessitant que très peu de supervision n'ait été reçue.

www.aquilon.nt.ca

Un ancien de Yellowknife

Décès de Michel Prince

Alain Bessette

Nous apprenions il y a quelques jours le décès d'un ancien militant actif de la francophonie de Yellowknife. Michel Prince est décédé à Victoriaville le 5 avril dernier à l'âge de 62 ans, après une bataille de deux ans contre le cancer.

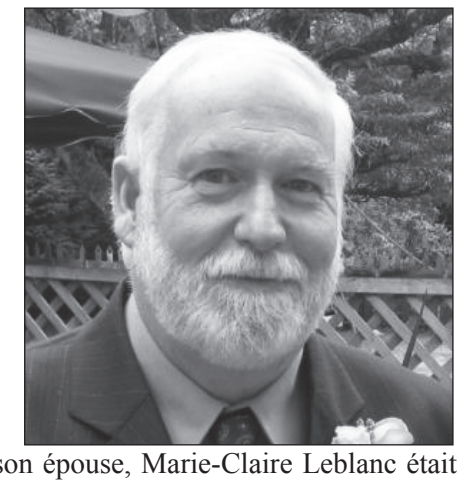

Toujours affable et souriant, Michel Prince travaillait à la mine Con tandis que son épouse, Marie-Claire Leblanc était enseignante.

Michel Prince a agit à de nombreuses occasions comme bénévole de l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) et de l'Association des parents francophones de Yellowknife (APFY), notamment à titre de trésorier de l'AFCY.

Il avait aussi donné un précieux coup de main à l'APFY lors de son opération de recensement des francophones et des ayants-droits de Yellowknife. Avec sa personnalité charmante et facile d'approche, il était la personne idéale pour aller au devant des francophones dans cette opération visant à augmenter le nombre d'inscription à l'école Allain St-Cyr.

Education en sécurité

Yellowknife

Inscrivez-vous aux cours gratuits en sécurité :

Santé et sécurité au travail
Mardi, 25 mai, 9 h à 16 h

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
Mercredi, 26 mai, 9 h à midi

Incidents et accidents
Jeudi, 27 mai, 9 h à 16 h

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 19 MAI, 2010

Les cours se tiennent à la CSIT, au 5e étage du Centre Square, dans la salle de cours de la sécurité, à Yellowknife et offert par nos agents de sécurité du service de prévention.

Vous pouvez vous inscire à ces cours en appelant au 1-800-661-0792 ou au (867) 920-3888, ou par courriel à l'adresse suivante : safetyeducation@wscc.nt.ca.

La description complète des cours ainsi qu'un programme d'éducation de sécurité sont disponibles à l'adresse suivante : www.wscc.nt.ca.

PROMOUVOIR LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET S'OCCUPER DES TRAVAILLEURS BLESSÉS.

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité et de l'indemnisation au travail
www.wscc.nt.ca 1.800.661.0792 www.wscc.nu.ca 1.877.404.4407

Éditorial

C'est un début

Alain Bessette

Après quelques mois de mésententes, le GTNO et la FFT sont finalement parvenus à un accord sur la composition et le financement du comité conjoint qui travaillera au développement d'un Plan de mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* des Territoires du Nord-Ouest.

Le comité se donne maintenant 10 mois avant d'en arriver à soumettre une proposition au gouvernement des TNO. J'espère que ces 10 mois seront suffisants pour offrir un plan de mise en œuvre au gouvernement ténois. En effet, les deux parties ont perdu quelques mois de négociation en raison de la mésentente sur la composition et le financement du comité.

Je suis cependant heureux de constater que les parties semblent aborder le processus avec optimisme et je suis aussi confiant que la participation d'une sommité nationale en matière juridique comme l'ex-juge Michel Bastarache sera d'une aide précieuse.

Non seulement connaît-il bien le cadre juridique ténois, ayant rédigé le tout premier plan de mise en œuvre dans les années 1980, mais son expérience en droit constitutionnel et en droits linguistiques seront des atouts de taille pour ce comité.

Sa présence et le respect que les autres membres du comité auront envers lui pourraient jouer un rôle important lorsque des points litigieux surgiront et qu'une recherche de solution deviendra nécessaire.

Si le comité parvient à s'entendre sur un plan de mise en œuvre dans la période de temps qui lui est imparti, la question importante suivante sera la réception que ce rapport recevra du GTNO. Mais on en reparlera dans environ 10 mois.

Le *Woodshed* de Hay River sert maintenant de délicieux *Fish'n chips* et se mérite des éloges de notre chroniqueuse-restaurant d'un jour, Catherine Boulanger, en raison de la fraîcheur des frites et de la sauce tartare. (Crédit : Édith V-R)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Édith Vachon-Raymond
Correction d'épreuve : Emma St-Amour et Vincent Desforges

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF
Fondation Donatien Frémont
Office de la Distribution Certifiée — Les données de tirage sont mises à jour trimestriellement et sont certifiées par Deloitte & Touche périodiquement. Deloitte. Samson Bélair/Deloitte & Touche
repco-média Agence de représentation média 1-866 411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon : C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

La CSF TNO reçoit un appui de la FNCSF

Un allié de plus dans la bataille

La Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSF TNO) a reçu un appui significatif de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF), dans le cadre du conflit juridique qui l'oppose au gouvernement des TNO.

Édith Vachon-Raymond et Batiste Foisy

La bataille juridique menée entre le GTNO et la CSF TNO, en ce qui a trait aux politiques d'admission et au droit de gestion de cette dernière, a suscité l'intérêt de la FNCSF, la semaine dernière. La FNCSF a donné son appui juridique et moral dans ce dossier ténois. Selon Mme Suzette Montreuil, présidente de la CSF TNO, il s'agit d'une bonne nouvelle pour la commission scolaire.

« Ils reconnaissent que c'est un gros fardeau pour une petite commission scolaire de gérer un dossier comme ça », a-t-elle affirmé, en entrevue avec *L'Aquilon*. Cependant, le plus important, pour Mme Montreuil, c'est le fait qu'il ait été reconnu que cette cause aura des impacts au travers le pays quant au droit de gestion des conseils et commissions scolaires et à l'admissibilité des élèves dans les écoles de la minorité. Il s'agit du premier appui national que reçoit la CSF TNO, cette dernière tient cependant à reconnaître également l'appui qu'elle a reçu de la communauté ténoise et de la Fédération franco-ténoise.

Selon le directeur général de la fédération, M. Roger Paul, cette cause est d'une importance primordiale pour l'ensemble des 31 conseils et commissions scolaires de sa fédération, dont la CSF TNO fait aussi partie. « Cela pourrait avoir des répercussions énormes. D'ailleurs, c'est un des dossiers les plus importants [au Canada] », a soutenu M. Paul, en entrevue à Radio Taïga.

Il a affirmé que « ça voudrait dire que les élèves ou les parents d'élèves qui veulent choisir l'enseignement en français, dans nos écoles, n'auront plus le droit de choisir parce que certains gouvernements vont décider à la place des conseils scolaires ».

Si la CSF TNO perd sa cause, les écoles en minorité ne pourraient accepter que les élèves ayant droits, c'est-à-dire ceux répondant à tous les critères de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, sans exception. Par exemple, un immigrant qui emménage dans une ville canadienne, où le français est en situation minoritaire, serait incapable d'envoyer son enfant dans une école francophone, étant donné qu'il n'a pas suivi son enseignement dans une école francophone canadienne.

« C'est un non-sens! », soulève M. Paul pour qui le droit de gestion doit revenir aux conseils et commissions scolaires. Le droit de réparation acquis dans certaines provinces canadiennes, pourrait aussi être refusé aux TNO si la CSF TNO perd sa cause. Alors qu'ailleurs au Canada, un anglophone francophile se voit parfois accepté dans des écoles francophones.

Dans un communiqué, paru le 26 avril dernier, M. Paul a affirmé que la décision du procureur général des Territoires du Nord-Ouest, dans ce dossier, mettait en échec l'avenir des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Pour manifester leur appui, la FNCSF a fait appel à une firme d'avocats pour discuter du suivi juridique qu'ils pourront offrir à la CSF TNO. « L'intention, c'est de nous prononcer dans cette cause-là », a déclaré M. Paul.

« Come make your mark »

Une campagne pour attirer les travailleurs

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a lancé une campagne « *Come Make Your Mark* », au courant des dernières semaines, sur le web et dans certaines régions canadiennes, afin de contrer le déclin démographique et le manque de main-d'œuvre aux TNO.

Édith Vachon-Raymond

Le web (www.comemakeyourmark.ca) et les réseaux sociaux ont été pris d'assaut par « Come Make Your Mark », au début du mois d'avril. Le site social et économique des TNO, présente des témoignages de travailleurs d'ici sur la qualité de vie dont ils jouissent et, même, un onglet « Faits contre Fiction ».

« C'est plus qu'un site web, c'est une campagne nationale! », explique Sonya Saunders, directrice des investissements et des analyses économiques au département de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement du GTNO. « Nous avons identifié quatre cibles géographiques au Canada : les provinces de l'Atlantique, le Québec, Ontario et le nord de la Colombie-Britannique », ajoute-t-elle. « Come Make Your Mark » veut attirer les jeunes comme les moins jeunes travailleurs qui cherchent à lancer ou donner un second souffle à leur carrière.

Le CDÉTNO s'est réjoui d'avoir été approché par le GTNO pour participer à cette campagne. Pour Élodie Bedouet, il s'agit d'un beau succès pour les francophones et que cela démontre que le GTNO est ouvert à aller chercher d'autres francophones, ailleurs au Canada.(Crédit : Courtoisie CDÉTNO)

Un partenariat francophone

Le GTNO, en partenariat avec le Conseil de développement économique des TNO (CDÉTNO), s'est d'ailleurs rendu dans le Nord de l'Ontario, à la fin avril, afin d'effectuer du recrutement auprès des travailleurs dont le portrait de la main-d'œuvre est très similaire à celui des Ténois. Approché par le GTNO pour les aider à recruter, notamment à Timmins où 80 % de la population est francophone, le CDÉTNO attend maintenant la signature d'un accord de contribution avec le gouvernement pour accroître sa participation dans cette campagne.

« Ça été une belle collaboration, entre les deux », indique Élodie Bedouet, coordonnatrice aux Affaires publiques et agente en Économie du Savoir au CDÉTNO, qui ajoute que la version francophone du site web est en gestation. Cette version, appelée « Faites le saut », sera visuellement la même que « Come Make Your Mark », seulement, le contenu sera complètement adapté aux réalités francophones des TNO, grâce à la contribution du CDÉTNO. « C'est un beau succès d'avoir été rejoint », s'est réjouie Mme Bedouet qui a hâte de voir ce partenariat scellé.

Interrogée au sujet des nombreuses informations manquantes ou erronées sur le site web (à Hay River, par exemple, on ne mentionnait pas qu'on y parlait français), Mme Saunders affirme qu'il se peut que certaines erreurs se soient glissées, étant donné la grande quantité d'informations présentes sur le site web. Au CDÉTNO, on a expliqué que la consultation au sujet des informations à inclure sur le site web n'avait concerné que la version francophone à venir. « Nous n'avons pas été impliqués sur le site web anglophone », explique Mme Bedouet. Sonya Saunders invite la population à contacter le GTNO, à l'adresse suivante : comemakeyourmark@gov.nt.ca, pour relever toute erreur ou information inexacte qui pourrait s'y trouver.

Territoires du Nord-Ouest Assemblée législative
Comité permanent des programmes sociaux

Exprimez-vous devant l'Assemblée législative au sujet des lois

Le Comité permanent des programmes sociaux, présidé par M. Tom Beaulieu, tient une audience publique pour connaître l'opinion des résidents du Nord sur les projets de loi suivant :

Projet de loi nº 1
Loi modifiant la Loi sur les vétérinaires
Ce projet de loi modifie la *Loi sur les vétérinaires* et prévoit que les candidats désirant s'inscrire au registre des vétérinaires doivent, s'ils ne sont pas inscrits à titre de vétérinaire, avoir réussi aux examens du Bureau national des examinateurs de l'Association canadienne des médecins vétérinaires, et qu'elles doivent détenir un certificat de qualification qui l'atteste.

Projet de loi nº 2
Loi modifiant la Loi sur les auxiliaires dentaires
Ce projet de loi modifie la *Loi sur les auxiliaires dentaires* et prévoit que les candidats désirant s'inscrire au registre des hygiénistes dentaires doivent, s'ils ne sont pas déjà inscrits, être diplômés d'un programme d'hygiène dentaire reconnu par la Commission de l'agrément dentaire du Canada, et qu'ils doivent avoir réussi aux examens de certification du Bureau national de certification en hygiène dentaire.

L'audience publique concernant les projets de loi nº 1 et nº 2 aura lieu le **mercredi 12 mai 2010 de 12 h à 13 h, dans la salle de réunion A de l'édifice de l'Assemblée législative**.

On peut consulter les projets de loi en visitant le site Web de l'Assemblée législative au www.assembly.gov.nt.ca, sous l'onglet Travaux de la Chambre.

Pour présenter vos arguments par écrit, pour parler lors des audiences ou pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Gail Bennett, commis principale aux opérations
Comité permanent des opérations gouvernementales
Assemblée législative des TNO
Tél. : 867-669-2343 ou 1-800-661-0784 (sans frais)
Courriel : gail_bennett@gov.nt.ca

Si vous souhaitez vous exprimer en l'une ou l'autre des langues officielles des Territoires du Nord-Ouest, veuillez communiquer avec la commis principale.

Santé en français

Les organismes du Canada convergent à Yellowknife

La Société santé en français tient sa première rencontre au nord du soixantième parallèle.

Quatorze des dix-sept organismes membres de la Société santé en français ont pris part à la rencontre de Yellowknife. (Photo : Maxence Jaillet)

Batiste Joisy, Radio Taïga

Les principaux organismes de promotion de la santé en français d'un bout à l'autre du pays étaient réunis à Yellowknife les 3, 4 et 5 mai, à l'occasion de la rencontre annuelle de la table des directions générales de la Société santé en français (SSF).

« Pour la Société santé en français, c'est une première, commente la directrice générale de l'organisme, Claudine Côté. Nous n'avons jamais tenu de rencontres au nord du soixantième parallèle. »

Au terme de la rencontre, la directrice affirme avoir été épatée par l'accueil qu'ils ont reçu à Yellowknife et par la qualité des intervenants qui ont fait des présentations à la réunion. Les questions des soins de santé en région éloignée et de la santé des autochtones ont notamment été abordées par les présentateurs.

Devant composer avec des réalités diverses selon la situation particulière de chacune des dix-sept communautés membres de la SSF, l'organisme s'efforce de promouvoir les services de santé en français en tenant compte des besoins particuliers. Un objectif qui pour la directrice générale Claudine Côté relève d'abord et avant tout de la compassion et de la dignité humaine.

« Tout le monde sait que lorsqu'on souffre, on est très vulnérable, explique Claudine Côté. Et quand on souffre et qu'on est vulnérable on veut s'exprimer dans la langue avec laquelle on se sent le plus confortable. C'est une question d'équité au niveau des services de penser que l'on peut aller chercher de l'aide dans la langue de son choix. »

Pour sa part, le coordonnateur du Réseau TNO Santé, Jean de Dieu Tuyishime, qui promeut les services de santé en français aux Territoires du Nord-Ouest, constate une nette amélioration des services et de l'attitude des autorités concernées depuis la création de l'organisme territorial, il y a cinq ans.

« Il y a beaucoup d'efforts qui sont déployés du côté gouvernemental et du côté des établissements de santé, dit-il. On voit qu'il y a une très grande volonté d'offrir des services en français. »

Cependant, certains défis demeurent à relever, note M. Tuyishime. « Bien sûr, il y a un très grand problème, commente le coordonnateur, et ce n'est pas unique aux Territoires du Nord-Ouest, c'est l'enjeu des ressources humaines bilingues capables de fournir les services. »

Selon Jean de Dieu Tuyishime, il est préférable de faire affaire avec des professionnels de la santé qui s'expriment dans notre langue, plutôt que de recourir au service d'un interprète, mais cette option n'est pas toujours disponible aux TNO.

Les priorités d'action ciblée par la FSS pour les prochaines années sont les soins destinés à la petite enfance, aux jeunes et aux aînés, de même que la santé mentale.

Super soccer

L'équipe mixte des 7-8 de l'école Allain St-Cyr. (Photo: Équipe média ÉASC)

« Non aux boissons gazeuses – des os en santé! »

L'école Boréale récompensée

L'école Boréale s'est vue récompensée dans le cadre du défi « Non aux boissons gazeuses – des os en santé », lancé par le ministère de la Santé et des Services sociaux des Territoires du Nord-Ouest, cette semaine.

Édith Vachon-Raymond

L'école francophone de Hay River a redoublé d'efforts cette année pour encourager ses élèves à faire des choix santé au quotidien. Participante au défi « Non aux boissons gazeuses – des os en santé », l'école Boréale a organisé toutes sortes d'activités au cours de l'année scolaire. Une nouveauté cette année, ils ont mis l'accent sur le calcium.

Mme Jessica King, secrétaire et technicienne informatique, a expliqué que, par exemple, durant un mois, chaque semaine une classe du primaire a préparé une collation pour les autres classes. Au niveau du secondaire, un grand dîner santé a été organisé par les élèves. « Nos élèves aiment ça manger! Et manger santé! », s'exclame Mme King, très fière des élèves de l'école.

De plus, le défi a été lancé aux élèves pour qu'ils ne consomment pas de boissons gazeuses. Munis d'un calendrier, géré par les parents à la maison, les élèves devaient éviter de boire des boissons gazeuses. Chaque jour où ils n'en avaient pas consommé, ils avaient le droit de faire un crochet. À la fin du défi, les gagnants ont eu droit à une surprise. « C'étaient des petites surprises en lien avec la santé », explique la directrice de l'établissement, Mme Sophie Call. Des élèves ont donc pu se choisir des récipients d'eau, des cordes à danser et pleins d'autres petites choses. « Ils sont tous repartis avec le sourire! », assure la directrice. Au total, 24 élèves ont participé à ce défi.

« On fait ça chaque année, depuis le début du concours, et on va continuer à le faire, avec financement ou non », dit Mme Call, en précisant que ce défi cadre très bien avec la vision de l'école en ce qui a trait à la promotion de la santé. Elle ajoute qu'il est bien de leur apprendre ce qu'ils doivent éviter de boire, mais aussi ce qu'ils devraient privilégier pour être en santé.

« Non aux boissons gazeuses – des os en santé » est un défi qui existe depuis maintenant cinq ans aux TNO. Il s'agit d'une petite compétition amicale dans le but d'encourager les élèves et leur famille à faire des choix judicieux en matière de breuvages.

Bravo à l'école Boréale, ses élèves et leurs familles!

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 9, numéro 18 - 7 mai 2010

Île Devon : bienvenue sur Mars!

Caroline Pelletier

L'Île Devon, au Nunavut, il y a une dizaine d'années que le Dr Pascal Lee, directeur du Haughton-Mars Project, s'y intéresse. Longtemps les scientifiques ont cherché un environnement terrestre semblable à Mars afin d'y effectuer des recherches et ainsi se préparer à un futur voyage sur la planète rouge. Après que des travaux aient été menés en Antarctique, dans le désert du Chili, les volcans de l'Islande et les champs de glace de la Californie, l'Île Devon apparaît apporter de nouvelles possibilités pour l'exploration future de cette planète.

Chef du NASA Haughton-Mars Project, le Dr Pascal Lee se tient dans le cratère Haughton, tout près du nouveau site où sera effectué le forage DAME (Drilling Automation for Mars Exploration)

À l'occasion d'une lecture publique au Musée Nunatta, à Iqaluit, le 3 mars dernier, Pascal Lee a expliqué pourquoi cette île de l'Extrême-Arctique canadien, en plus d'être la deuxième plus grande île des îles de la Reine avec ses 55 247 km2, représente un site de grand intérêt pour la NASA : ses conditions environnementales, ses caractéristiques géologiques et ses attributs biologiques ont permis de la qualifier d'environnement analogue à Mars, d'où elle tire son nom « Mars sur Terre ». En effet, l'évolution de son climat, sa glace au sol, ses glaciers rocheux, vallées, canyons et ravins permettent non seulement de la comparer à Mars, mais apportent un nouvel éclairage sur la nature et l'évolution de celle-ci.

Chapeauté par la NASA et l'Agence spatiale canadienne, le Mars Project a établi ses quartiers sur l'Île Devon et s'intéresse plus particulièrement aux 20 kilomètres de diamètre du cratère Haughton et ses environs. C'est à cet endroit où a été établi le nouveau site où sera effectué le forage DAME (Drilling Automation for Mars Exploration).

Pour Dr Lee, nul doute que ce projet est prometteur. Si l'Île Devon semble s'imposer comme étant l'endroit où les tout premiers humains se prépareront au premier voyage habité sur Mars, ce premier pas de l'homme sur la planète rouge pourrait bien encore prendre 20 ou 30 ans, indique-t-il. Des facteurs à considérer, le Dr Pascal Lee note l'énorme préparation que ce genre de mission demande, mais également l'intérêt national, qui ne semble pas, pour l'instant, privilégier ce type d'explorations spatiales plutôt coûteuses. Récemment, le président américain Barack Obama, a prié le Congrès d'abandonner le programme Constellation, qui prévoyait un retour sur la Lune vers 2020 et au-delà, des vols habités vers Mars.

La santé mentale, une question de soutien

Du 3 au 9 mai se tenait à la grandeur du pays la semaine nationale de la santé mentale. Sous le thème « La santé mentale : une question de soutien », l'Association canadienne pour la santé mentale insiste sur l'importance d'être bien entouré, que ce soit des membres de notre famille, de nos amis ou d'un professionnel, quand on fait face à des moments difficiles.

En 2005, 73% des Canadiens évaluaient leur santé mentale comme étant excellent ou très bonne. Le taux le moins élevé au pays se situait au Nunavut. Ce sont seulement 64% des Nunavummiut qui s'étaient déclarés en excellente ou bonne santé mentale.

C'est également au Nunavut qu'on retrouve le taux de suicide le plus élevé. Plus particulièrement, de récentes statistiques du suicide dans les communautés du Nord de Baffin - incluant Clyde River, Pond Inlet, Arctic Bay, Resolute Bay, Grise Fiord, Igloolik et Hall Beach - indiquent les taux de suicide de 133,5 pour 100 000 habitants, soit 15 fois le taux national de 20,4. Cette région a le taux de suicide le plus élevé au Nunavut, ainsi que dans l'ensemble du Canada.

Sources : Association canadienne pour la santé mentale, Statistique Canada, Gouvernement du Nunavut

Photo : Ed Maruyama

Femmes au micro

Le 28 avril, c'est dans le but de venir en aide aux femmes sans abris d'Iqaluit que l'auteure-compositeur-interprète Karen Mackenzie a invité des femmes à prendre le micro lors d'une soirée au Quiet Lounge de la Légion royale canadienne. Une dizaine d'artistes se sont succédées, le temps de quelques chansons. Parmi celles-ci, Molly McClure, Emily Woods, Katie Hunter, Celina Kalluk, Heather Daley, Rannva Simonsen et Erin Boake. Elles ont toutes accepté de remettre leur cachet au Refuge des femmes Qimaavik d'Iqaluit. C.P.

Petites annonces communautaires

Club de gymnastique d'Iqaluit

Le Club tiendra son assemblée générale annuelle le samedi 8 mai à l'école Aqsaarnit, à midi. Jamissee Moulton 979-1608

Tuteurs francophones

Les parents des élèves de l'École des Trois-Soleils sont à la recherche de tuteurs pour leurs enfants cet été. Info : 979-5849

Série Canadien-Penguins

Le Franco-Centre (#981) présente les matchs du Canadien de Montréal sur écran géant avec service de bar.

5 à 7 Européen

5 à 7 Européen au Franco-Centre (Édifice 981) le vendredi 14 mai. Déco et musique vous rappelant l'esprit méditerranéen de l'Espagne, la France, l'Italie, la Grèce et l'Algérie.

Collecte de vêtements usagés

Jusqu'au 19 mai, l'École des Trois-Soleils et l'AFN récoltent vos vêtements usagés. Vous pouvez les déposer à l'école ou au Franco-Centre dans les bacs identifiés à cette fin.

Le Nunavoix

Adresse : C.P. 1799 Iqaluit, NU, X0A 0H0
Tél. : (867) 979-4606 poste 24
Téléc. : (867) 979-0800
Courriel : cpelletier@nunafranc.ca

Rédactrice en chef :
Caroline Pelletier
Collaborateurs
Ed Maruyama

Le Nunavoix est un journal hebdomadaire réalisé par Nunafr@nc communications et est distribué grâce à l'aimable collaboration de L'Aquilon.

Pour collaborer au Nunavoix en tant que journaliste ou photographe ou pour inscrire vos activités dans nos petites annonces communautaires, veuillez communiquer avec nous au (867) 979-4606 poste 24.

Découvrez-nous sur le web :
www.lenunavoix.ca

« Bon sang, mais qu'est-ce que je suis venu foutre ici ? »

Comment Patrick a secouru un voyageur

Planté devant une grande carte routière, le doigt filant sur tous les chemins possibles, Jean-Marie Prival est angoissé, pour la première fois depuis son arrivée au Canada. Comment s'évader de Hay River… rapidement?

Édith Vachon-Raymond

Cette histoire rocambolesque aurait pu connaître un triste dénouement si Patrick Poisson, un francophone de Hay River, n'était pas intervenu au même moment.

« Je l'ai vu debout, le doigt sur la carte, avec son gros *pack sac* et son accent français quand il parlait anglais », raconte Patrick Poisson. Il s'est aussitôt dit qu'il pouvait peut-être faire la différence dans le voyage de ce gars, dont l'attitude désemparée criait à l'aide, dans cette station de bus un peu délabrée. « Il avait le choix entre repartir en se disant que Hay River c'était plate ou repartir avec une bonne impression », raconte Patrick, qui a décidé de lui donner l'opportunité de la deuxième option.

C'est un peu par hasard que Jean-Marie Prival, un Français (de Clermont-Ferrand précisément), est débarqué dans la petite communauté ténoise, la fin de semaine dernière. Il voulait se rendre à Whitehorse et, pas très pressé, il s'est alors dit : « Pourquoi ne pas aller voir dans cette direction? ». À son arrivée, le doute s'est emparé de lui : « Je me suis alors dit : Bon sang, mais qu'est-ce que je suis venu foutre ici ? »

Arrivé le 2 avril, à Montréal, Jean-Marie a, en moins d'un mois, visité la Gaspésie, Chicoutimi, Tadoussac, Montréal une deuxième fois, Toronto, Niagara Falls, Jasper et j'en passe. C'est en faisant du pouce en Gaspésie que le voyageur a rencontré le premier Québécois dont le joual lui était incompréhensible. Jean-Marie raconte que l'homme, dont la femme était au volant, buvait ses bières dans le camion en monologuant sur ses histoires de chasse (dont le pauvre voyageur ne pouvait d'ailleurs pas comprendre le langage). À Niagara Falls, Jean-Marie raconte qu'il a « rencontré une nana, Amanda » et qu'elle lui a proposé de l'amener « à Niagara-on-the-lake avec la bagnole de sa grand-mère ». Il a ensuite voyagé par bus de Toronto aux Rocheuses, en Alberta. Avec sa « discovery pass » de Greyhound, Jean-Marie peut voyager à sa guise au Canada, aux États-Unis et, même, au Mexique.

Parmi toutes ses aventures depuis avril, aucune d'elles n'avaient fait surgir le doute en lui, aucune, avant son arrivée à Hay River. Jean-Marie raconte qu'il a d'ailleurs continué de douter, dans les premières minutes de sa conversation avec Patrick, ce dernier portant des lunettes noires, des pantalons d'intérieur et une casquette bien calée sur la tête. « Au final, je ne regrette pas du tout ! », s'exclame toutefois celui qui a passé tout le week-end à Hay River où il a pu voir ses premières aurores boréales, visiter les chutes, faire un feu avec d'autres francophones et apprécier les merveilleux couchers de soleil sur l'horizon du Grand Lac des Esclaves.

Jean-Marie s'est dit enchanté de son court séjour à Hay River. Il a repris son *pack sac*, lundi matin, pour lever le pouce vers Fort Nelson. Ce Français, pas très pressé, compte se rendre à Whitehorse, puis en Alaska pour la fin mai. « Je devrais être au Mexique, en juillet », ajoute-t-il. Rien de moins !

Bon voyage Jean-Marie !

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

#T11-BDD-14
2010-2011
Fourniture, livraison et construction
Rénovations pour des bénéficiaires
du programme CARE
PM #009801

– Ulukhaktok, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administratrice des contrats, Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, Bureau de district de Beaufort-Delta, 103, route Mackenzie, C. P. 2200, Inuvik NT X0E 0T0, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE JEUDI 13 MAI 2010.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du jeudi 29 avril 2010.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :
Gail McLaughlin
Administratrice des contrats
Tél. : 867-777-7151

Renseignements techniques :
Lee Williams
Conseiller technique
Tél. : 867-777-7279

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Transport

APPEL D'OFFRES

Renforcement d'un remblai
du kilomètre 70,9 au kilomètre 74
CT100948

Route de Dempster (route nº 8), TNO

Le contrat comprendra 43 000 mètres cubes d'excavation d'emprunt, 13 000 mètres cubes de fondation granulaire, 3 500 mètres cubes de revêtement de gravier et l'installation d'un ponceau en tôle d'acier ondulée de 221 mètres linéaires.

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports d'Inuvik ou de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 21 MAI 2010.

On peut se procurer les documents d'appel d'offres à compter du 3 mai 2010 aux endroits précités.

Veuillez noter qu'une rencontre avant soumission aura lieu à 14 h 30 le 13 mai 2010, au 2e étage du 145, route Mackenzie, à Inuvik.

Renseignements généraux : Adam Binder
Tél. : 867-777-7343

Renseignements techniques : Arvind Vashishtha
Tél. : 867-777-7314

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir plus d'information sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Société des alcools

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Locaux pour un magasin d'alcool
NWTLC RFI2010-01

– Hay River, TNO –

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est à la recherche de renseignements relatifs à la fourniture de locaux convenables pour l'exploitation d'un magasin d'alcool à Hay River, selon les critères précisés dans les documents d'information.

Les propositions doivent parvenir à la Société des alcools des TNO, 31, Capital Drive, bureau 201, Hay River, NT X0E 1G2, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 19 MAI 2010.

On peut se procurer les documents d'information à l'adresse précitée à compter du 3 mai 2010.

Renseignements généraux :
Kyle Reid
Directeur général
Société des alcools des TNO
Tél. : 867-874-8700
Fax : 867-874-8720

Territoires du Nord-Ouest Transport

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Développement et mise en œuvre
d'un système de gestion d'un pont
SC792777

– Yellowknife, TNO –

Le travail consiste à développer et à mettre en œuvre un système clé en main de gestion d'un pont qui sera utilisé par les planificateurs, les gestionnaires et le personnel technique dans le cadre du cycle complet de gestion du pont.

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports de Yellowknife, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 8 JUIN 2010.

On peut se procurer les documents d'appel d'offres à compter du 3 mai 2010 à l'endroit précité.

Renseignements généraux : Charlene Lloyd
Tél. : 867-920-8001

Renseignements techniques : Laid Temacini
Tél. : 867-873-7587

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir plus d'information sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

T11-BDD-03
2010-2011
Fourniture, livraison et construction
Rénovation dans le cadre
du programme HELP
PM #009741

– Aklavik, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administratrice des contrats, Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, Bureau de district de Beaufort-Delta, 103, route Mackenzie, C. P. 2200, Inuvik NT X0E 0T0, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE JEUDI 13 MAI 2010.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du lundi 26 avril 2010.

Aucuns frais ne sont exigés pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :
Gail McLaughlin
Administratrice des contrats
Tél. : 867-777-7151

Renseignements techniques :
Neil Phillips
Conseiller technique
Tél. : 867-777-7357

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Régime de réglementation dans le Nord

Une amélioration bénéfique pour tous?

La réponse du gouvernement au rapport McCrank déposé en 2008.

Maxence Jaillet

Le ministre Strahl a annoncé, le lundi 3 mai devant une salle comble de la chambre de commerce de Yellowknife, la mise en marche d'un plan d'amélioration du régime de réglementation dans le Nord pour enfin dit-il : « accroître le potentiel économique des résidents du Nord et des Autochtones ».

Reposant sur des adjectifs tels que onéreux, fastidieux, complexe et imprévisible, le ministre Strahl décrit le régime en place comme un frein à l'investissement qui empêche les territoires de jouir du plein potentiel économique que peuvent leur offrir l'exploitation des ressources naturelles.

En d'autres mots, le ministre des Affaires indiennes et du Nord affirme que : « Si, ni la manière d'arriver à concrétiser un projet, ni qui approcher pour obtenir des réponses ne sont connues et que les échéanciers et les réglementations ne sont pas clairs alors les entreprises qui n'acceptent pas ce manque de clarté et de certitude n'investiront pas tant qu'elles ne seront pas sûres », en décrivant la situation qu'il observe aux TNO.

Dans le Nord c'est un investissement de 11 millions de dollars qu'effectuera le gouvernement du Canada afin d'améliorer ce régime alors que 8 millions de dollars seront affectés à la surveillance environnementale. Sur le terrain législatif, le plan d'amélioration veut intervenir sur trois dossiers aux TNO : l'amélioration de la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie*; l'établissement d'une *Loi sur les droits de surfaces*; et finalement la modification de la *Loi sur les eaux des TNO* et la *Loi sur les terres territoriales*. Sur ce dernier aspect, le gouvernement fédéral vient de nommer un négociateur en chef afin de mener les négociations avec les dirigeants autochtones des TNO.

Le ministre Strahl discourt face aux dirigeants autochtones. (Photo : Maxence Jaillet)

Renégocier les ententes territoriales

John Pollard, l'ancien maire de Hay River et ancien ministre des Finances des TNO a maintenant la lourde tâche de consulter et négocier avec les chefs autochtones qui ne voient pas nécessairement cette amélioration d'un mauvais œil. Richard Nerysoo, président du Conseil tribal Gwich'in a déclaré suite à l'annonce de lundi, que si le gouvernement était pour apporter des changements à la structure des offices régionaux de règlementation mis en place suite aux ententes territoriales concrétisées autour des années 90, cela voulait tout simplement annoncer la réouverture des négociations territoriales avec les Gwinch'in.

Le négociateur en chef débutera ses rencontres dès ce mois-ci et son travail se poursuivra durant tout l'été 2010.

Territoires du Nord-Ouest Transport

APPEL D'OFFRES

Fourniture et installation du balisage lumineux d'aérodrome
CT100907

– Aéroport de Fort McPherson, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports d'Inuvik ou de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 13 MAI 2010.

On peut se procurer les documents d'appel d'offres à compter du 27 avril 2010 aux endroits précités.

Veuillez noter qu'une conférence téléphonique avant soumission aura lieu à 14 h, le 10 mai 2010.

Renseignements généraux : Charlene Lloyd
Tél. : 867-920-8001

Renseignements techniques : Pat Ayiku
Tél. : 867-920-3053

La politique d'encouragement aux entreprises des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir plus d'information sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

T11-BDD-04
2010-2011
Fourniture, livraison et construction
Rénovations dans le cadre du programme CARE
PM #009779

– Ulukhaktok, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administratrice des contrats, Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, Bureau de district de Beaufort-Delta, 103, route Mackenzie, C. P. 2200, Inuvik NT X0E 0T0, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE JEUDI 13 MAI 2010.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du mercredi 28 avril 2010.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :
Gail McLaughlin
Administratrice des contrats
Tél. : 867-777-7151

Renseignements techniques :
Lee Williams
Conseiller technique
Tél. : 867-777-7279

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

Nouvelle construction pour l'année 2010-2011
Fourniture, livraison et construction
Nouvelle construction
Un duplex de trois chambres à coucher
PM #009790

– Hay River, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administratrice des contrats, Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, Bureau de district du Slave Sud, 62, Woodland Drive, bureau 201, Hay River NT X0E 0R0, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE LUNDI 31 MAI 2010.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du mercredi 28 avril 2010.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :
Vivian (Gidget) Dean
Administratrice des contrats
Tél. : 867-874-7600

Renseignements techniques :
Tom Gross
Conseiller technique
Tél. : 867-874-7600

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le Chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

APPEL D'OFFRES

Édifice Stuart M. Hodgson
Modernisation du système de ventilation
CT100947

– Yellowknife, TNO –

Le travail consiste à remplacer le système de ventilation actuel de l'Édifice Stuart M. Hodgson.

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Bureau du Slave Nord, 5015, 44e Rue, Yellowknife NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 27 MAI 2010.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres en communiquant avec le bureau de l'Association de la construction des TNO au 867-873-3949.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :
Clayton Ravndal
Administrateur des contrats
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7662

Renseignements techniques :
Zoltan Kalnay
Agent de projet
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7633

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Public Service Commission of Canada | Commission de la fonction publique du Canada

Gestionnaire de projet et Gestionnaire principal de projet - Commerce

Agence canadienne de développement économique du Nord

IQALUIT (NUNAVUT); YELLOWKNIFE (TERRITOIRES DU NORD-OUEST); WHITEHORSE (YUKON)

Ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi qu'aux citoyennes et citoyens canadiens résidant à l'étranger

Les exigences linguistiques sont anglais essentiel pour ces postes .

Pour de plus amples renseignements sur ce poste, incluant les critères de présélection additionnels, et pour soumettre votre candidature, visitez **http://emplois.gc.ca**, ou composez le numéro **InfoTel** au **1-800-645-5605** ou **l'ATS** au **1-800-532-9397**.
La date limite de réception des candidatures est **le 20 mai 2010**.

emplois.gc.ca | Canada

Public Service Commission of Canada | Commission de la fonction publique du Canada

Gestionnaire des communications

Agence canadienne de développement économique du Nord

IQALUIT (NUNAVUT)

Ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi qu'aux citoyennes et citoyens canadiens résidant à l'étranger

Les exigences linguistiques sont Bilinguisme, niveau CCC/CCC pour les postes à CanNor ou niveau BBB/BBB pour les postes à MAINC impératif à la nomination.

Pour de plus amples renseignements sur ce poste, incluant les critères de présélection additionnels, et pour soumettre votre candidature, visitez **http://emplois.gc.ca**, ou composez le numéro **InfoTel** au **1-800-645-5605** ou **l'ATS** au **1-800-532-9397**.
La date limite de réception des candidatures est **le 21 mai 2010**.

emplois.gc.ca | Canada

Conseil scolaire Centre-Est

Le Conseil scolaire Centre-Est recherche
une direction d'école
pour l'école Voyageur à Cold Lake

L'école Voyageur est une école francophone catholique ayant un programme de la prématernelle à la 12e année. L'école compte environ 160 élèves.

FONCTIONS

Cette personne verra au fonctionnement optimal de l'école. Ce chef de file contribuera au développement de services préscolaires, scolaires et parascolaires de qualité. La personne exercera des fonctions en gestion et en leadership pédagogique tout en respectant les besoins de la communauté scolaire francophone de Cold Lake.

FORMATION ET COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

- Utilise une pensée stratégique en vue du rendement optimal de l'enseignement et de l'apprentissage, dans le cadre d'un système d'éducation inclusif;
- Exerce un leadership situationnel approprié aux circonstances;
- Favorise la croissance de l'école en rejoignant sa clientèle;
- Gère efficacement les relations humaines;
- Gère les aspects organisationnels efficacement;
- Possède une bonne connaissance du français et de l'anglais;
- Est catholique.

TRAITEMENT : Selon la convention collective.

ENTRÉE EN FONCTION : la rentrée scolaire 2010-2011

DATE LIMITE DU CONCOURS : le vendredi 7 mai 2010

Faites parvenir votre curriculum vitae et toute documentation pertinente par courriel à :

Monsieur Marc Dumont, directeur général adjoint
courriel : mdumont@cen3.ab.ca

OFFRE D'EMPLOI

Agent.e de développement / coordination camp d'été

Dates de début et de fin: 14 juin 2010 au 15 juin 2011 (renouvelable)
Salaire : 18 $ à 35 hres semaines
Date limite : 15 mai 2010

Langues de travail : Le/la candidat.e devra avoir une bonne maîtrise du français écrit et parlé ainsi qu'une bonne base de la langue anglaise

Objectifs de l'emploi ou du stage :
Avoir une personne ressource qui veillera à implémenter notre mission d' « Œuvrer à l'affirmation et à l'épanouissement de la francophonie à Hay River » des aîné.es aux tout petits

Pour plus de détail, consultez :
http://afchr.ca/index.cfm?Repertoire_No=2137985841&Voir=menu&M=3137

ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Infirmière autorisée, obstétrique

Yellowknife, TNO

Poste à durée déterminée jusqu'en février 2011

Le traitement initial est de 40,13 $ l'heure (soit environ 78 254 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 7679 **Date limite :** 7 mai 2010

Infirmière psychiatrique

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 36,62 $ l'heure (soit environ 71 409 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 7680 **Date limite :** 14 mai 2010

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9, Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

Adjoint exécutif

Services de soins aux patients **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 27,95 $ l'heure (soit environ 54 503 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 7681 **Date limite :** 12 mai 2010

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9, Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

Petites annonces

Vente de déménagement

À qui la chance! Vente de déménagement: Set de cuisine en bois 1 table et 4 chaises, futon presque neuf (sofa lit), lave vaisselle portatif, laveuse portative, commode, petit bueau de travail et plus encore. Faites vite premier arrivé premier servi S.V.P. appelez après 18h au 867-920-4180.

Astrologie/horoscope

15 MINUTES GRATUITES au 1-866-9MEDIUM. *CONNEXION MEDIUM* la référence en voyance pour des milliers de Québécois satisfaits. 2,59$/min www.ConnexionMedium.ca 1-900-788-3486, #3486 Fido/Rogers/Bell, 24h/24 7j/7

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Services par des élèves

ASCADOS, l'entreprise des élèves de la 9e à la 11e année de l'École Allain St-Cyr est prête à vous servir. Service de traiteurs, gardiennage et animation de fêtes pour enfants, promenade de chiens, services administratifs et tout autre demande. Nous rammassons des fonds pour deux voyages: un échange étdiant avec des nouveaux immigrants de Montréal et un projet de développement communautaire dans un pays d'Amérique centrale. Encouragez-nous et aidez-nous à atteindre notre but! Nous accepterons gracieusement vos dons! ASCADOS par courriel à ascados@hotmail.com ou au téléphone à (867) 873-3223.

Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.

aquilon@internorth.com

Le Canadien de Montréal

Une deuxième ronde surprise

Alain Bessette

5 mai 2010 – Bien que je croyais aux chances du Canadien de l'emporter contre Washington, cette victoire en première ronde a tout de même été une surprise tant les chances semblaient pencher si fortement du côté des Capitals. Mais Halak s'est dressé devant son filet (tout en continuant de bien protéger le bas du filet, il va sans dire) et a battu à lui seul la meilleure machine offensive du circuit.

On se retrouve donc à la surprise générale en deuxième ronde et après trois matchs entre Montréal et Pittsburgh, les Pingouins mènent la série grâce à deux victoires et une défaite.

Ici aussi le Canadien part désavantagé face aux champions en titre de la coupe Stanley.

Pittsburgh était la huitième meilleure équipe de la LNH alors que le Canadien n'était qu'au 19e rang. Mais en série, cet aspect n'a plus autant d'importance comme l'a démontré la fin de saison inattendue de la meilleure équipe de la LNH aux mains des Canadiens.

Avec les Crosby et Malkin en tête, les Pingouins de Pittsburgh ont également une meilleure attaque que le Canadien, avec 257 buts comptés contre 217.

Par contre, le jeu défensif de Montréal a été légèrement supérieur à celui de Pittsburgh, Montréal allouant 223 buts seulement contre 237 pour Pittsburgh.

Mais comme un joueur le faisait remarquer, la domination de Washington en saison régulière est en partie attribuable au fait que ce club évoluait dans la plus faible division de la ligue, étant le seul club parmi les cinq a participer aux séries éliminatoire. En comparaison, quatre des cinq clubs de la division nord-est, celle du Canadien, ont commencé la première ronde.

Disons que la deuxième ronde a plutôt mal commencé pour Montréal, avec un revers de 6 à 3, Halak étant même retiré des buts en début de troisième période. Cette contre-performance de Halak était parfaitement prévisible. Comme je le mentionnais la semaine dernière, non seulement venait-il de faire face à un déluge de tirs au but dans ses trois victoires de suite contre Washington, mais aussi il s'agit de sa saison la plus occupée depuis ses années dans les rangs juniors.

Ce qui m'a surpris, c'est la façon dont il a rebondit de cette défaite en n'accordant qu'un seul but par match lors des deux matchs suivant. Il faut croire que le jeune gardien commence vraiment à prendre un rythme de gardien de calibre de la LNH.

Le mercredi 28 avril, dans les petits locaux de l'AFCY, une foule bruyante et joyeuse a pu assister à la victoire du Canadien contre Washington lors du match ultime. (Photo courtoisie de l'AFCY)

Les Pingouins offre un style de jeu beaucoup plus difficile pour le Canadien. Bien que plus petits de stature que Washington, leur échec avant et leurs multiples mises en échec font le vie dure au club montréalais.

Un événement majeur s'est produit lors du premier match : la perte de Markov. Certes Pittsburgh a aussi perdu les services de Jordan Stall, mais l'impact de Markov pour Montréal est plus grand que celui de Stall sur Pittsburgh, surtout en raison de la grande profondeur des Pingouins.

Avec Spacek et Markov absents, c'est un duo complet de défenseurs aguerris qui manquent à Montréal. Fort heureusement, le jeune PK Subban répond bien à l'appel jusqu'à présent. Cependant, j'aimerais mieux revoir à nouveau Marc-André Bergeron patrouiller l'aile droite du quatrième trio que de jouer constamment en défensive.

Élections Canada recherche un

directeur du scrutin

pour la circonscription de :
• Nunavut

Une bonne occasion de servir la démocratie

Élections Canada

Le directeur du scrutin est responsable de l'administration du processus électoral dans la circonscription fédérale où il est nommé. Il assume des fonctions variées, motivantes et utiles. Il doit posséder de l'expérience en gestion et de bonnes compétences en gestion de projets, en finance et en ressources humaines. Enfin, il doit être capable d'utiliser un ordinateur.

Pour être admissible au poste de directeur du scrutin, vous devez :
• être citoyen canadien ;
• être âgé d'au moins 18 ans ;
• résider dans la circonscription où vous souhaitez être nommé.

Le directeur du scrutin est nommé pour un mandat de 10 ans. Il doit veiller à l'intégrité du processus électoral et rester non partisan pendant toute la durée de son mandat.

Le directeur du scrutin travaille habituellement dans son secteur de résidence habituelle. Par contre, pendant l'élection, il peut arriver exceptionnellement qu'il soit appelé à installer son bureau et à travailler dans un autre secteur, où une proportion accrue de la population pourra être desservie. Dans ce cas, ses frais de réinstallation temporaire seront payés par Élections Canada.

La rémunération est fixée par règlement ; les honoraires actuels sont d'environ 21 500 $ pour une période électorale. Le taux horaire est présentement établi à 45,32 $ pour les affectations spéciales (environ 200 heures par année) en période non électorale. Ces honoraires peuvent être révisés annuellement.

Sur le site Web d'Élections Canada, à www.elections.ca, cliquez sur « Directeur du scrutin » pour télécharger le formulaire de demande d'emploi, la description de poste et d'autres documents utiles. Pour plus de renseignements, ou pour obtenir copie de ces documents, vous pouvez également composer le 1-800-463-6868.

La date limite de présentation des demandes d'emploi est le mercredi 19 mai 2010, à minuit.

This employment ad is also available in English at www.elections.ca.

Élections Canada est un organisme indépendant établi par le Parlement pour conduire les élections générales, les élections partielles et les référendums fédéraux.

Musique

La graine musicale a été plantée

Après huit mois à l'école Allain St-Cyr, Bill Gilday ne fera plus chanter les élèves.

Maxence Jaillet

Tous les jeudis, l'école Allain St-Cyr s'éclaircissait la gorge et se préparait pour une journée toute en musique. Monsieur Bill passait la journée entre les murs de l'école et les élèves chantaient, jouaient et aimaient la musique. Monsieur Bill Gilday terminera son contrat de mentor musical à la fin mai 2010, peu après la cérémonie officielle célébrant le 20e anniversaire de l'école francophone de Yellowknife.

Anglophone unilingue dans une école francophone, Bill Gilday raconte que lors de ces visites hebdomadaires, la langue la plus importante était celle de la musique. « Pour moi, toutes mes ressources sont en anglais, mais ce que je transmettais aux enseignants ce n'était pas du matériel, mais une réelle approche qui a fait ses preuves », explique-t-il. Après plus de 30 ans de carrière en enseignement musical aux TNO, Bill Gilday ne cache pas qu'il connaît la musique. « Je sais ce qui marche et ce qui stimule les élèves. Tout passe par les jeux musicaux. La théorie musicale à la DORÉMI est ennuyante. Les élèves doivent danser et chanter la musique pour l'intégrer. Lorsque je fais de la théorie, elle s'articule toujours autour d'une chanson. Les jeunes chantent une chanson folklorique, et suivent le rythme et le temps de façon active. Après cinq minutes de théorie, place au jeu musical. »

Il mentionne néanmoins un point très important qu'il déplore ne pas voir appliquer par chaque professeur de musique. « Les jeux développent le chant, le but est donc de développer le chanté juste. Il suffit de quelques rectifications pour que chacune des classes soit capable de chanter comme une chorale. Je fais tout ça d'une façon amicale et j'encourage les élèves en leur montrant qu'ils peuvent chanter juste. Il n'y a personne qui sort de ma classe sans cette aide là. »

Bill Gilday sera remercié le 27 mai prochain, lors de son dernier jour de classe. (Photo : Maxence Jaillet)

Bill Gilday espère que les professeurs ont bien compris son travail durant cette année scolaire, alors que dans chacune de ses interventions auprès des jeunes, l'enseignant titulaire était présent. « [L'enseignant] était là avec moi, je donnais la plupart de l'enseignement, et il participait aux jeux ou donnait parfois le cours de musique. »

Tout juste avant de partir pour une vraie retraite, Bill Gilday récapitule sa dernière année de mentor musical et estime qu'elle a été raisonnablement réussie. « La musique peut me faire sentir bien autant qu'elle peut me rendre triste. Je pense que ces jeunes francophones ont bien ressenti ce qu'il pouvait y avoir derrière la musique. Ils ont l'envie d'en apprendre encore et je crois qu'ils vont avoir beaucoup d'attentes pour l'année prochaine », conclut-il.

La directrice de l'école Allain St-Cyr, Yvonne Careen, a confirmé qu'une enseignante de musique serait en poste dès le début de l'année scolaire 2010-2011. Il faudra pourtant attendre le 17 mai pour connaître le nom de cette ressource qui sera certainement partagée avec une autre commission scolaire de Yellowknife. C'est d'ailleurs l'ensemble de l'équipe-école 2010-2011 ainsi que la répartition des classes qui seront prochainement annoncés par la directrice.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 106

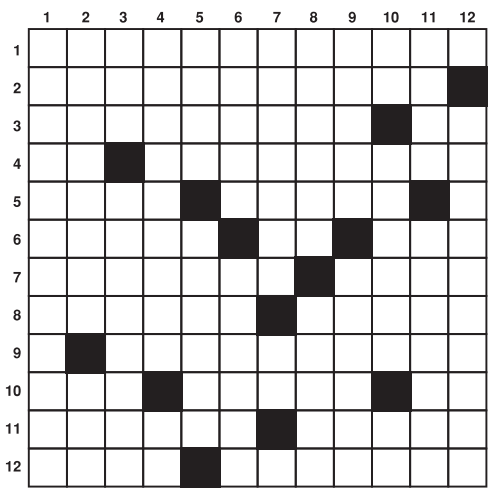

HORIZONTALEMENT

1- Pâtes alimentaires d'origine italienne.
2- Direction prise par une action.
3- Éruption cutanée passagère. — Personnel.
4- Souri. — Qui présentent des cals.
5- Plaque de neige isolée. — Terre libre ne relevant d'aucun seigneur.
6- Donne les couleurs de l'arc-en-ciel. — Doublée. — Barrot.
7- Orientas. — Parfait en son genre.
8- Levant. — Jeune homme entretenu par un homosexuel.
9- S'agitent par des mouvements vifs et courts.
10- Inflorescence. — Sculpteur flamand au 15e siècle. — Négation.
11- Qui reflètent le bonheur. — Lieu où est conservée une collection d'œuvres.
12- Partie du monde. — Pluie subite et abondante (pl.).

VERTICALEMENT

1- Tournera dans tous les sens quelque part.
2- Retarder, différer. — Mamelle.
3- Consiste. — Opérai la transformation du raisin en vin.
4- Ville de Grande-Bretagne. — Négation.
5- Empire de l'Amérique précolombienne. — Prénom masculin.
6- Roman de Chateaubriand. — Excita, entretint.
7- Coupas. — Personnel.
8- Pour les existentialistes, l'homme existant concrètement dans le monde. — Renflement corné des solipèdes.
9- Mesure linéaire. — Personne qui transforme en fil.
10- Saint normand. — Soudaine. — Doublée.
11- Greffe. — Récitée avec peine.
12- Détériorées, abimées.

RÉPONSE DU NO 105

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	S	S	E	P	A	R	T	O	U	T
2	A	M	E	T	R	O	P	E	■	B	O	A
3	M	O	M	E	N	T	A	N	E	S	■	N
4	P	R	A	M	E	■	C	A	N	C	A	N
5	L	A	I	■	E	C	H	I	N	E	R	A
6	E	L	N	E	■	R	E	T	I	N	E	■
7	M	I	E	■	G	I	■	R	U	I	N	A
8	O	S	■	B	A	L	L	A	S	T	A	T
9	U	M	E	■	G	L	U	I	■	E	C	O
10	S	E	R	T	■	O	T	E	S	■	E	U
11	S	■	S	O	N	N	A	N	T	E	■	R
12	E	L	E	I	S	■	S	T	E	R	E	S

Horoscope

SEMAINE DU 9 AU 15 MAI 2010

BÉLIER
Vous voulez que plusieurs choses aillent vite mais pour le moment cela n'est pas possible. Vous êtes capable d'observer ce qui se passe autour de vous et vous devinez des choses qui vous rendent soucieux.

TAUREAU
Vous êtes dans une période où plusieurs personnes ont besoin de vous. Il est possible que vous soyez appelé à les aider financièrement. Cependant, ne vous faites pas manipuler.

GÉMEAUX
Vous êtes dans un moment de grande créativité. La planète Uranus fait que vous avez beaucoup d'idées et que certaines d'entre elles sont vraiment magnifiques.

CANCER
Vous pouvez présentement vous rendre compte de certaines choses impliquant vos engagements professionnels. Cela n'est pas nécessairement facile. Vous en êtes très surpris.

LION
Vous devez vous reposer et prendre vos distances face à certaines situations. Vous savez maintenant mieux prendre soin de vous. Cela est vraiment important.

VIERGE
Vous êtes très mal à l'aise car vous avez à expliquer des choses sérieuses. Vous avez du tact mais il ne faut pas oublier d'être franc.

BALANCE
Vous pouvez mieux faire valoir vos opinions. Vous êtes dans un moment où tout devient plus exigeant. Cela vous demande d'être très réaliste.

SCORPION
La planète Vénus rend votre vie meilleure et vous apporte des idées extraordinaires au plan de votre créativité. Vous êtes très aimé dans tout ce que vous faites.

SAGITTAIRE
Vous avez de grandes ambitions et vous commencez à pouvoir les concrétiser. Cela vous apporte beaucoup de bonheur intérieur.

CAPRICORNE
Vous avez maintenant beaucoup d'humour et il est très apprécié. Vous avez le courage de dire des choses qui sortent vraiment de l'ordinaire.

VERSEAU
Vous voulez à tout prix vivre de la stabilité et vous avez l'impression que parfois cela vous échappe. Bientôt, vous comprendrez ce qui vous arrive avec beaucoup de sagesse intérieure.

POISSONS
Vous êtes dans un moment qui demande beaucoup d'attention et de sérieux. Il est possible que vous soyez appelé à aider quelqu'un à qui vous sauverez la vie physiquement ou moralement.